

RCS : CLERMONT FERRAND

Code greffe : 6303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1984 B 00051

Numéro SIREN : 329 122 360

Nom ou dénomination : ARVERNE CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 27/02/2024 sous le numéro de dépôt 1774

DEPOT N° 1774

DU 27 FEV. 2024



ARVERNE CONSEIL

Société à responsabilité limitée au capital de 283 150 €

Siège social : 17 rue de Sarliève

Le Triangle – 63800 COURNON D'Auvergne

RCS CLERMONT- FERRAND 329 122 360

COMPTES ANNUELS CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023

- Bilan actif
- Bilan passif
- Annexe

- BILAN ACTIF -

ARVERNE CONSEIL

du 01/10/2022 au 30/09/2023

	N			N-1
	Brut	Amort. et Prov.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles (1)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	2 966	2 966		
Fonds commercial	192 766		192 766	193 063
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	210 696	141 672	69 025	96 594
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participation évaluées selon méthode équivalence				
Autre participations	564 439	174 374	390 065	564 439
Créances rattachées à participations	173 995		173 995	479 915
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	6 300		6 300	6 300
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 151 162	319 012	832 150	1 340 310
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services	18 162		18 162	20 767
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	474		474	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	435 685	24 488	411 197	433 442
Autres créances	12 830		12 830	37 609
Capital souscrit et appelé, non versé				
Trésorerie				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	532 759		532 759	68 036
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance	39 979		39 979	42 522
Frais d'émissions d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 039 889	24 488	1 015 401	602 376
TOTAL ACTIF GENERAL	2 191 051	343 499	1 847 551	1 942 686
Renvois:				
(1) Dont droit au bail :				
(2) Dont part à moins d'un an :				
(3) Dont part à plus d'un an :			29 385,00	17 451,00



EXPERTISE PME

- BILAN PASSIF -

ARVERNE CONSEIL

du 01/10/2022 au 30/09/2023

	N	N-1
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé: 283150)	283 150	283 150
Primes d'émission, de fusion, d'apport	51 730	51 730
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	28 315	28 315
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	645 000	645 000
Report à nouveau	17 922	27 801
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	202 061	30 571
Situation Nette	1 228 177	1 066 567
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 228 177	1 066 567
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	102 941	136 589
Emprunts et dettes financières divers (3)	282 464	523 312
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 295	57 322
Dettes fiscales et sociales	177 030	142 700
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 640	4 633
Produits constatés d'avance	7 004	11 564
TOTAL DETTES	619 374	876 120
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF GENERAL	1 847 551	1 942 686
Renvois :		
(1) Dettes :		
à Plus d'un an	68 813,00	
à moins d'un an	550 561,00	739 682,00
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque :		
(3) Dont emprunts participatifs :		



EXPERTISE PME

ANNEXE COMPTABLE

Annexe des Comptes de l'exercice clos le 30/09/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023, dont le total est de 1 847 551€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice net comptable de 203 362€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice

Évènements principaux :

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2016-07 de l'ANC à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement desdits comptes annuels.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Informations relatives au bilan

ACTIF

Immobilisations

Immobilisations Corporelles et Incorporelles :

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Le fonds commercial est composé de la clientèle de commissariat aux comptes achetée.

En l'absence d'amortissement du fonds de commerce (avant 2016), un test de dépréciation annuel est réalisé.

Principaux Mouvements de l'exercice :

Immobilisations Incorporelles et Corporelles	Valeur brute Début D'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur Brute des immos en fin d'exercice
Fond Commercial	200 966	-	8 200	192 766
Autres Immobilisations incorporelles	2 966	-	-	2 966
Terrain	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	4 518	-	-	4 518
Matériel de transport	129 413	-	-	129 413
Autres Immobilisations corporelles	73 568	6 310	3 113	76 765
Total	411 431	6 310	11 313	406 428

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition sont rattachés au coût d'acquisition.

Amortissements :

Amortissements		Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'Exercice
			Amortissement	Amortissement	
Incorporelles		2 966	-	-	2 966
Immobilisations corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Constructions	-	-	-	-
	Installations techniques matériel et outillage industriel	-	-	-	-
	Installations générales aménagements divers	351	452	-	803
	Matériel de transport	52 249	24 911	-	77 161
	Autres immobilisations corporelles	58 305	8 516	3 113	63 708
TOTAL		113 871	33 879	3 113	144 638

Durées d'amortissement :

Immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire / Dégressif	20 à 50 ans
Matériel et Outillage	Linéaire / Dégressif	5 à 10 ans
Matériel de Transport	Linéaire / Dégressif	4 à 5 ans
Matériel de Bureau	Linéaire / Dégressif	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire / Dégressif	10 ans
Installations générales	Linéaire / Dégressif	10 à 20 ans

Dépréciations :

Dépréciation des autres Actifs	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin D'exercice
		Dépréciation	Dépréciation	
Immobilisations	7 903	174 374	7 903	174 374
Stocks et encours	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	13 733	16 385	5 630	24 488
Autres Actifs	-	-	-	-
TOTAL	21 636	190 759	13 533	198 862

Pour la SARL ARVERNE CONSEIL		Exercice clos le 30/09/2023								
Filiales et Participations :	Capital	Capitaux Propres	Quote part	Valeur Comptable Titres détenus		Prêts et avances consenties	Cautions	Chiffres d'affaires HT	Résultat de l'exercice	Dividendes encaissés
			Détenue en %	Brute	Nette					
Filiales détenues à plus de 50 %										
SAS SECOMI	127628 €	3277596 €	100,00%	3067526 €	3067526 €	0 €	0 €	1717482 €	497359 €	0 €
SARL AUDIT France ASSOCIES	607980 €	757641 €	99,96%	2497812 €	757438 €	0 €	0 €	0 €	87328 €	2597005 €
Autres Participations :	Capital	Capitaux Propres	Quote part	Valeur Comptable Titres détenus		Prêts et avances consenties	Cautions	Chiffres d'affaires HT	Résultat de l'exercice	Dividendes encaissés
			Détenue en %	Brute	Nette					
Filiales détenues de 10% à 50 %										
SCI ARVERNE IMMOBILIER RETRAITE 2	207000 €	107769 €	20,00%	27000 €	27000 €	67000 €	0 €	107000 €	37800 €	0 €
SCI MASECCA 17	107000 €	17447 €	10,00%	57000 €	57000 €	707000 €	0 €	767500 €	267000 €	0 €
SCI MASECCA 32	17000 €	337206 €	10,00%	100 €	100 €	617995 €	0 €	207000 €	0 €	0 €
SCI ARVERNE IMMOBILIER RETRAITE	107000 €	307563 €	10,00%	17000 €	17000 €	367000 €	0 €	287510 €	107844 €	0 €

Une provision pour dépréciation des titres de participation de la SARL AUDIT FRANCE ASSOCIES a été dotée pour un montant de 174 374 € au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2023 pour les raisons suivantes : étant donné qu'une distribution de dividende par la SARL AUDIT FRANCE ASSOCIES a été effectué à notre société pour un montant de 259 005 €, les capitaux propres de la SARL AUDIT FRANCE ASSOCIES sont désormais de 75 641 € au 30/09/2023 contre 317 K€ l'exercice précédent. Depuis la distribution réalisée au titre de cet exercice, les capitaux propres sont désormais inférieurs à la valeur brute des titres de participation et, comme la SARL AUDIT FRANCE ASSOCIES n'a plus d'activité, les titres de participations ont été dépréciés à hauteur de la QP de détention du capital conformément aux règles comptables en vigueur.

Stocks

Les travaux en cours sont valorisés au coût de revient des heures effectuées et non facturées.

Une provision pour dépréciation des travaux en-cours est comptabilisé si le coût de revient des heures effectuées dépasse le montant facturables en prix de vente.

Produits à Recevoir :

Produits à Recevoir		Montant
Intérêts Courus	Immobilisations Financières	-
	Participation Groupe	-
	Participation Hors Groupe	-
	Clients	-
	Associés	-
	Valeurs Mobilières de Placement	-
Autres Produits	Facture à Établir	160 724
	RRR à obtenir, Avoir à Recevoir	-
	Personnel	-
	Sécurité Sociale	-
	État	-
	Divers	-
Total		160 724

État des Créances :

Toutes les créances d'actifs circulants et de comptes courants comptabilisé dans les immobilisations financières sont à moins d'un an.

VALEURS MOBILIÈRES

Valeurs Mobilières de Placement	N	N-1
Valeurs Mobilières de Placement	-	-
Banques	532 759	68 036
Total	532 759	68 036

PASSIF

Capitaux propres :

Composition du capital social	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts composant le capital social au début de l'exercice	4 045	70,00
Actions ou parts émises pendant l'exercice	0	
Augmentation de la valeur nominale des parts ou actions		0
Actions ou parts composant le capital social en fin d'exercice	4 045	70,00

Détail Provisions pour Risques et Charges :

Aucune provision pour risques et charges n'est comptabilisé dans les comptes.

État des Dettes :

Toutes les dettes sont à moins d'un an hormis les emprunts auprès des établissements de crédit détaillé ci-dessous :

ETAT DES DETTES	Montant Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A + 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à + de 1 an à l'orig.	102 941	32 000	70 941	

Charges à Payer :

Charges à Payer		Montant
Congés payés	Congés payés	23 518
	Charges sociales	8 127
	Charges fiscales	
Intérêts Courus	Emprunts et Dettes	129
	Dettes participations Groupes	
	Dettes participations Hors Groupe	
	Dettes sociétés en participation	
	Fournisseurs	
	Associés	12 120
	Banques	
	Concours bancaires courants	
Autres Charges	Factures à recevoir	32 679
	Remise Rabais Ristournes, Avoir à établir	
	Participations des salariés	
	Personnel	
	Organismes Sociaux	5 600
	Autres charges fiscales	3 417
	Divers	
Total		85 590

Compte de Résultat :**Chiffre d'affaires :**

		CA HT France	CA HT Export et intracommunautaire	Total
Marchandises		-	-	-
Production	Biens	-	-	-
	Services	1 354 908	-	1 354 908
Chiffre d'affaires total		1 354 908	-	1 354 908

Engagements donnés ou reçus :**Donnés :**

Nantissement des parts de SECOMI en faveur de la banque. Le capital restant dû au 30/09/2023 s'élève à 102 941 €.

Reçus :

Aucun

Engagement Retraite :

Le montant des engagements en matière de retraite n'a pas été retranscrits dans la présente car celui-ci est non significatif.

ARVERNE CONSEIL

Société à responsabilité limitée au capital de 283 150 €

Siège social : 17 rue de Sarliève – Le Triangle

63800 COURNON D'Auvergne

RCS CLERMONT- FERRAND 329 122 360

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

du 5 FEVRIER 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 202 060.61 euros de l'exercice de la manière suivante :

▫ Résultat de l'exercice	202 060.61 euros
▫ Report à nouveau antérieur	17 922.14 euros
▫ Pour former un bénéfice distribuable de	219 982.75 euros
▫ A titre de dividendes aux associés	44 495.00 euros
Soit 11.00 euros par parts sociales	
▫ Le solde affecté au compte "report à nouveau"	175 487.75 euros

Le paiement des dividendes sera effectué sur demande des associés.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 23.693 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes *qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.*

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30.09.22 :

Dividendes distribués : 40.450,00 euros

Montant éligible à la réfaction de 40 % : 20.630,00 euros

Exercice clos le 30.09.21 :

Dividendes distribués : 42.472,50 euros

Montant éligible à la réfaction de 40 % : 21.661,50 euros

Exercice clos le 30.09.20 :

Dividendes distribués : 28 315,00 euros

Montant éligible à la réfaction de 40 % : 28 315,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 février 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

